La Tour-du-Pin

Plan de gestion différenciée : un mode d'emploi des espaces verts dans la ville

La Ville de La Tour-du-Pin, les services techniques et la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) ont finalisé en début d'année le plan de gestion différenciée. Il s'agit d'un mode d'emploi de la gestion des espaces verts qui contient, notamment, des objectifs d'entretien plus ou moins stricts selon les secteurs en fonction de critères multiples comme l'intérêt pour la biodiversité ou encore la fréquentation des lieux.

Le square Arnaud-Beltrame fait partie des secteurs que la Ville entretient régulièrement. Photo Le DL/Guillaume Drevet

C'est un plan qui cherche l'équilibre entre les zones esthétiques à entretenir régulièrement et les zones où laisser place à la biodiversité, moins entretenues donc.

En début d'année, la Ville de La Tour-du-Pin, les services techniques et la Fredon (Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles) ont finalisé le plan de gestion différenciée. Il s'agit d'un document conséquent qui répertorie les bonnes et mauvaises pratiques dans l'entretien des espaces verts.

Il est en partie très technique, à destination des agents et contient une carte de la ville avec les objectifs d'entretien de tous les espaces verts, répertoriés en quatre classes symbolisées par des couleurs : la classe 1 en rouge (entretien régulier), la classe 2 en orange (entretien modéré), la classe 3 en jaune (entretien faible) et la classe 4 en vert (entretien naturel).

« Globalement, on est amené à voir plus d'herbe »

Ces objectifs d'entretien ont été décidés à partir de plusieurs paramètres comme la fréquentation du lieu, son usage. On privilégie par exemple un entretien régulier sur les ronds-points d'entrées de ville, pour plus d'esthétisme, un entretien modéré dans les parcs, un entretien régulier sur les accotements de routes. Ces pratiques ne sont globalement pas nouvelles, puisque le plan de gestion différenciée reprend une large partie ce qui était déjà mis en place par les services techniques dans l'entretien des espaces verts.

Le document actuel a été élaboré entre 2023 et 2024 et va évoluer régulièrement : « Ça fait quelques années qu'on parle de l'importance de ce plan, d'avoir une base de travail. Maintenant, les zones vont nécessairement évoluer, un secteur classé en orange pourrait passer en rouge dans quelques mois. Globalement, on est amené à voir plus d'herbe, il va falloir que ça devienne une habitude », résume Kévin Billard, jardinier en chef de la ville.

Une communication auprès des habitants à venir

Des zones d'expérimentation particulières pourront être mises en place, comme actuellement au cimetière, où la Ville laisse la place à la végétation. « Nous avons également en tête d'autres projets comme des refuges à insectes fabriqués à partir de branchage. Nous pouvons aussi laisser des troncs d'arbres morts au lieu de les arracher, car ils peuvent avoir un intérêt pour la biodiversité », détaille Kévin Billard.

Sur ces secteurs, une communication devrait progressivement être déployée dans le futur, pour expliquer ces expérimentations aux habitants, avec des panneaux indiquant par exemple qu'un fauchage raisonné a été décidé, la présence d'hôtels à insectes, etc.

● **Guillaume Drevet**

L'info en + ▶

Le plan de gestion différenciée

● **Un document de 173 pages**

Dans le détail, le document de 173 pages est extrêmement technique. Il recense les équipements des services techniques, les avantages, inconvénients et coûts de tous les outils utilisés au quotidien par les agents des espaces verts. « Le document est aussi amené à évoluer pour cette partie. Les techniques d'entretien, le matériel vont changer au fil des années. Aujourd'hui par exemple, on a un robot pour tondre la pelouse du stade, peut-être que nous aurons des robots pour tout dans dix ans », imagine Kévin Billard.

Le cimetière, une zone test où la Ville laisse la place à la végétation

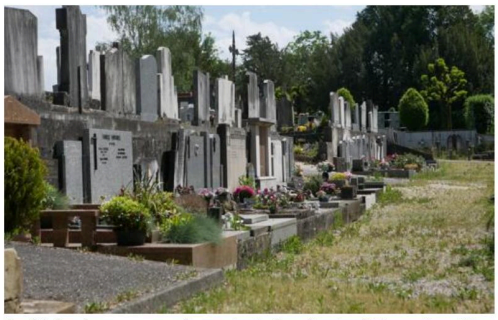

Le désherbage scrupuleux n'est plus d'actualité au cimetière de La Tour-du-Pin, pour laisser de la place à la biodiversité. Il s'agit d'un test. Photo Le DL/Guillaume Drevet

L'idée générale du plan de gestion différenciée est de tolérer la végétation sur plusieurs secteurs. C'est ce qui est notamment mis en place au cimetière de La Tour-du-Pin, sur les hauteurs de Saint-Clair-de-la-Tour. « Nous avons décidé de laisser enherber pour éviter de désherber et simplement tondre pour entretenir. Nous n'utilisons plus de produits phytosanitaires, on voit que l'herbe revient, les sols redeviennent progressivement fertiles », indique Kévin Billard.

● **G.D.**

Kévin Billard est jardinier en chef à La Tour-du-Pin. Archives photo Le DL/Guillaume Drevet